

RCS : CHALON SUR SAONE

Code greffe : 7102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00307

Numéro SIREN : 491 385 720

Nom ou dénomination : AARON GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2023 sous le numéro de dépôt 6093

Société AARON GESTION

6 Rue Gabriel Lippmann

71100 CHALON SUR SAONE

COMPTES ANNUELS du 01/07/2021 au 30/06/2022

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Annexe	5 à 9



AARON GESTION

6 Rue Gabriel Lippmann

71100 CHALON SUR SAONE

03.85.41.05.13

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2022 12			Exercice N-1 30/06/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	195 000.00		195 000.00	195 000.00		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	307 861.34	172 019.74	135 841.60	143 699.41	7 857.81	5.47
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes				352 708.33	352 708.33	100.00
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	356 224.50		356 224.50	214.50	356 010.00	NS
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	7 110.00		7 110.00	7 350.00	240.00	3.27
	Autres immobilisations financières	15 436.00		15 436.00	15 436.00		
	Total II	881 631.84	172 019.74	709 612.10	714 408.24	4 796.14	0.67
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	424 577.35	130 984.35	293 593.00	268 386.92	25 206.08	9.39
	Autres créances	4 229.40		4 229.40	3 285.35	944.05	28.74
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	790 812.74		790 812.74	457 273.99	333 538.75	72.94
	Charges constatées d'avance (3)	30 464.00		30 464.00	30 335.32	128.68	0.42
	Total III	1 250 083.49	130 984.35	1 119 099.14	759 281.58	359 817.56	47.39
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 131 715.33	303 004.09	1 828 711.24	1 473 689.82	355 021.42	24.09

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

2 400.00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2022	12	Exercice N-1 30/06/2021	12	Ecart N / N-1	
		Euros					%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000.00		100 000.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	10 000.00		10 000.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	74 907.99		75 017.02		109.03	0.15
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	118 024.00		99 890.97		18 133.03	18.15
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	302 931.99		284 907.99		18 024.00	6.33
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	323 241.10				323 241.10	
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	247 448.57		243 652.79		3 795.78	1.56
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 674.38		25 671.58		2 002.80	7.80
	Dettes fiscales et sociales	349 978.18		362 354.44		12 376.26	3.42
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	4 817.02		3 745.02		1 072.00	28.62
	Produits constatés d'avance (I)	572 620.00		553 358.00		19 262.00	3.48
	Total IV	1 525 779.25		1 188 781.83		336 997.42	28.35
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 828 711.24		1 473 689.82		355 021.42	24.09

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 269 826.25 1 188 781.83

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	6
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
Fonds commercial	8
Créances immobilisées	8
Dépréciation des créances	8
Evaluation des valeurs mobilières de placement	8
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	8
Produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

il n'y a aucun fait caractéristique à signaler.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

(Texte narratif libre)

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	195 000		
Installations générales agencements aménagements divers	48 525		27 216
Matériel de transport	107 210		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	122 624		12 634
Avances et acomptes	352 708		
TOTAL	631 067		39 850
Autres participations	215		356 010
Prêts, autres immobilisations financières	22 786		2 160
TOTAL	23 001		358 170
TOTAL GENERAL	849 067		398 020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			195 000	195 000
Installations générales agencements aménagements divers			75 741	75 741
Matériel de transport			107 210	107 210
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		10 347	124 910	124 910
Avances et acomptes		352 708		
TOTAL		363 056	307 861	307 861
Autres participations			356 225	356 225
Prêts, autres immobilisations financières		2 400	22 546	22 546
TOTAL		2 400	378 771	378 771
TOTAL GENERAL		365 456	881 632	881 632

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	19 392	5 625		25 017
Matériel de transport	38 108	22 446	0	60 554
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	77 159	19 637	10 347	86 449
TOTAL	134 659	47 708	10 347	172 020
TOTAL GENERAL	134 659	47 708	10 347	172 020

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 625				
Matériel de transport	22 446				
Matériel de bureau informatique mobilier	19 637				
TOTAL	47 708				
TOTAL GENERAL	47 708				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	118 330	30 735	18 080		130 984
TOTAL	118 330	30 735	18 080		130 984
TOTAL GENERAL	118 330	30 735	18 080		130 984
Dont dotations et reprises d'exploitation		30 735	18 080		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	7 110	2 400	4 710
Autres immobilisations financières	15 436		15 436
Clients douteux ou litigieux	145 654	145 654	
Autres créances clients	278 923	278 923	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 480	2 480	
Groupe et associés	1 749	1 749	
Charges constatées d'avance	30 464	30 464	
TOTAL	481 817	461 671	20 146
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	2 160		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 400		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	323 241	67 288	255 953	
Fournisseurs et comptes rattachés	27 674	27 674		
Personnel et comptes rattachés	108 921	108 921		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	141 968	141 968		
Impôts sur les bénéfices	5 633	5 633		
Taxe sur la valeur ajoutée	91 598	91 598		
Autres impôts taxes et assimilés	1 859	1 859		
Groupe et associés	247 449	247 449		
Autres dettes	4 817	4 817		
Produits constatés d'avance	572 620	572 620		
TOTAL	1 525 779	1 269 826	255 953	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	340 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 759			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	247 448			

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	1 000			1 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle Chalon	12 300			12 300	
Clientèle Seurre	182 700			182 700	
Total	195 000			195 000	

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	41 477
Total	41 477

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 977
Dettes fiscales et sociales	215 102
Autres dettes	2 264
Total	232 343

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	30 464
Total	30 464
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	572 620
Total	572 620



PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Soumise à l'assemblée générale ordinaire annuelle

du 30 décembre 2022

Deuxième décision : Affectation du résultat

Monsieur Gilles COGNARD approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2022, qui font apparaître un bénéfice de 118 024 €.

Ce bénéfice sera affecté de la manière suivante :

- Bénéfice à affecter =	118 024 €
- Au compte « autres réserves » :	118 024 €
Soit un total de :	118 024 €

Il sera également attribué à l'associé unique un dividende de 120 000 €, prélevé sur les bénéfices affectés au compte « Autres réserves », soit un dividende de 120 € par part sociale.

Les dividendes sont soumis aux contributions et prélèvements sociaux à hauteur de 17,20 % réglés par la société par l'imprimé CERFA 2777.

Les revenus distribués sont imposables au prélèvement forfaitaire unique de 12,8 %.

Le prélèvement forfaitaire unique s'applique de plein droit sauf si le contribuable décide de soumettre ses revenus mobiliers au barème progressif de l'impôt sur le revenu donnant droit à la réfaction de 40 % mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts.

Cette option, expresse et irrévocable, est globale. Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration des revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Monsieur Gilles COGNARD rappelle que le montant des dividendes distribués aux titres des exercices antérieurs sont les suivants :

Dividendes éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts :

Exercice clos le 30/06/2021 : 100,00 € par part sociale

Exercice clos le 30/06/2020 : 75,00 € par part sociale

Exercice clos le 30/06/2019 : 55,00 € par part sociale